



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL



CONTROLE DU RESPECT DES REGLES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

FORMULAIRE ACCOMPAGNANT LA DEMANDE DE SUBVENTION D'UN PROJET RELEVANT DU PDR PAYS DE LA LOIRE

Cadre réservé à l'instruction

N° de dossier OSIRIS : _____

N° SIRET : _____

Date de réception : |_|_|_|_| / |_|_|_|_| / |_|_|_|_|_|_|_|_|

Références à renseigner par le bénéficiaire :

Type d'opération du PDR : _____

Nom du bénéficiaire ou Raison sociale: _____

Libellé de l'opération : _____

L'autorité de gestion du FEADER est tenue de vérifier que les bénéficiaires du Programme de Développement Rural respectent bien la réglementation en matière de commande publique dans le cadre de l'exécution de leur projet subventionné.

Conformément à l'article 35 du Règlement délégué R(UE) n°640/2014, le service instructeur doit s'assurer du **respect de la réglementation liée à la commande publique pour l'opération identifiée ci-dessus**.

Conformément à l'article 62 du Règlement R(UE) n°1305/2013, le service instructeur s'assurera également du **caractère raisonnable des coûts** présentés pour l'opération.

Important : la [notice d'accompagnement](#) du présent formulaire indique les différents points réglementaires liés à la commande publique et explicite les rubriques à renseigner.

1- BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION

Tout contrat, à partir de zéro euro, conclu par un pouvoir adjudicateur ou un Organisme Qualifié de Droit Public (OQDP) est soumis aux règles de la commande publique, sauf exclusions à justifier (voir partie 2)

Je suis soumis à l'ordonnance du 23 juillet 2015 et au décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

→ Je dois respecter les règles de la commande publique adaptées à mon statut et à une mise en concurrence proportionnée aux montants des marchés.

Je certifie (nous certifions) : (cochez les cases appropriées)

Je certifie respecter les règles de passation de la commande publique pour l'opération identifiée en page 1 pour laquelle je sollicite une aide FEADER, et dans ce cas :

Je suis informé(e) que : si mon opération porte sur des investissements hors champ de l'article 42 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne et que je suis soumis à un régime d'aides d'Etat, la date de notification de chaque marché doit être postérieure à la date d'autorisation de commencement d'exécution de l'opération FEADER. En effet, la date de notification du marché public passé dans le cadre de la présente opération constitue un commencement d'exécution du marché, et à ce titre, l'opération sera considérée comme inéligible.

Se reporter à la notice partie « commencement d'exécution d'une opération »

Article 42 TFUE : production et commerce de produits agricoles

Guide interne de la Commande Publique

Un guide interne de la Commande publique existe dans ma structure.

→ Le fournir au service instructeur

2- MARCHES EXCLUS OU MARCHES NEGOCIES SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLE

NB : ne pas inscrire ici le cas des marchés <25K€ signalés au point 8 de l'article 30 du décret 2016 -360 du 25 mars 2016

Si je considère que l'achat pour lequel je demande une aide FEADER est exclu du champ de la commande publique, dans ce cas, je certifie /nous certifions : (cochez la case appropriée)

Marchés exclus dont contrats exclus, quasi-régie ou coopération « public-public »

Je certifie que les marchés publics suivants passés dans le cadre de l'opération identifiée en page 1 (et pour laquelle je sollicite une aide FEADER) sont exclus de l'application de l'ordonnance du 23 juillet 2015, au titre des articles 14, 17 ou 18 de l'ordonnance :

→ pour les marchés exclus de l'ordonnance 2015, je précise les marchés concernés et les articles de l'ordonnance justifiant l'exclusion :

Marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable : article 30 décret de 2016 (à l'exclusion du point 8 de l'article 30)

Je certifie que les marchés publics suivants passés dans le cadre de l'opération identifiée en page 1 (et pour laquelle je sollicite une aide FEADER) sont qualifiés de « négociés sans publicité ni mise en concurrence sur motif particulier ».

→ pour les marchés dispensés au titre de l'article 30 du décret 2016-390 (je précise le motif particulier de l'article concerné par mon projet et justifie ci-dessous ce choix au regard de l'opération).

3- PRESENTATION DES MARCHES LIES A L'OPERATION

Renseignez le tableau infra pour tous les marchés liés totalement ou partiellement à l'opération FEADER pour laquelle je demande une subvention dans le cadre du PDR Pays de la Loire.

Marchés liés totalement ou partiellement à l'opération

	Intitulé du marché	Montant estimatif global HT ¹	Marché lancé ? (inscrire « oui » ou « non »)	Date de lancement du marché ²
1-				
2-				
3-				
4-				
5-				
6-				
7-				

➤ Caractère récurrent des prestations ou fournitures

Certaines prestations ou fournitures peuvent s'avérer relever d'un marché global récurrent. Dans ce cas-là, le service instructeur devra vérifier le marché dans sa totalité.

Je certifie que la commande objet du marché est une commande répondant à un besoin ponctuel.

Justification du caractère ponctuel, et éventuellement fournir les pièces justificatives permettant de prouver cette non récurrence (nomenclature des achats, comptabilité...):

➤ Non division artificielle des marchés

Les acheteurs ne doivent pas découper le montant de leurs marchés dans le seul but de bénéficier de l'allègement des obligations de publicité et de mise en concurrence (« saucissonnage »). Des prestations homogènes doivent être comptabilisées ensemble pour le calcul des seuils.

Vous pouvez, à l'appui de ce formulaire, présenter tout document permettant de vérifier l'absence de saucissonnage (Notes et documents internes arrêtant la classification des achats par famille, tableaux de synthèse des achats, tableaux de bord...).

Le service instructeur vérifiera la non-division artificielle des marchés.

Je certifie que le marché n'a pas fait l'objet de saucissonnage

¹ Indiquez le montant global du marché : somme des montants estimés des lots ou tranches ou marchés subséquents notés dans les documents de consultation du marché. Pour les accords-cadres à bons de commandes, indiquez les informations (prix, quantités) telles que précisées dans les documents de consultation.

² Effective si marché lancé ou à défaut, date prévue

4- PRESENTATION DE CHAQUE MARCHÉ

Renseignez le tableau infra en cochant les cases appropriées.

Type de prestation	<input type="checkbox"/> Travaux	<input type="checkbox"/> Fournitures	<input type="checkbox"/> Services
	<input type="checkbox"/> Services sociaux ou autres services spécifiques (article 28 du décret 2016-360 du 25 mars 2016)		
Procédure générale retenue pour le marché	<input type="checkbox"/> Dispense de procédure	<input type="checkbox"/> Marché inférieur à 25.000€HT	
	<input type="checkbox"/> MAPA	<input type="checkbox"/> Marché en procédure formalisée	
	Précisez de quel type : _____		
Marché alloti	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Technique d'achat (le cas échéant)	<input type="checkbox"/> Marché à tranches optionnelles	<input type="checkbox"/> Accord-cadre à marchés subséquents	<input type="checkbox"/> Accord-cadre à bons de commande
Publicité (le cas échéant) ³	<input type="checkbox"/> BOAMP	<input type="checkbox"/> JAL	
	<input type="checkbox"/> JOUE	<input type="checkbox"/> Profil d'acheteur	<input type="checkbox"/> Consultation directe d'entreprises (demande de devis par courrier/courriel)
	<input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____		

Le cas échéant, faites part au service instructeur de tout élément utile concernant l'objet, la technique de passation ou l'exécution du marché :

Renseignez sur les pages suivantes:

- a. les informations générales sur la passation du marché (intégralité du marché), et **transmettre les pièces justificatives à l'appui de cette annexe.**
- b. les informations liées aux sous-parties du marché, uniquement lorsqu'elles concernent l'opération FEADER (le marché peut être partitionné en lots, puis il peut être fractionné en tranches/ marchés subséquents/ bons de commandes)

NB : L'information à fournir sur le caractère raisonnable des coûts est à renseigner selon les cas pour le marché dans sa totalité ou par sous-partie.

³ Réalisée ou prévue selon que le marché ait déjà été lancé ou pas

Informations par sous-partie du marché liée à l'opération FEADER

Renseignez les informations liées aux sous-parties du marché, uniquement lorsqu'elles concernent l'opération FEADER (le marché peut être partitionné en lots, puis il peut être fractionné en tranches/ marchés subséquents/ bons de commandes)

Si le marché est scindé en lots, en tranches, en marchés subséquents ou en bons de commande liés à l'opération, je fournis des précisions par « sous-partie » du marché :

Lots/tranches/marchés subséquents/bons de commande liés à l'opération				
Intitulé et description rapide de la prestation	Montant estimatif HT €	Le cas échéant, méthode d'estimation ⁴	Date d'exécution prévue	Commentaires éventuels
1-				
2-				
3-				
4-				
5-				
TOTAL				

⁴ Si le marché a déjà été lancé au moment du dépôt de la demande d'aide, il n'est pas nécessaire de renseigner cette colonne.

Examen des coûts raisonnables

A préciser par sous-partie du marché si besoin

Conformément à l'article 48(2) du règlement (UE) n°809/2014, le service instructeur s'assurera du **caractère raisonnable des coûts** présentés pour l'opération.

Contrôle des coûts raisonnables (à préciser par sous-partie du marché si besoin)

- Marché < 2 000€ HT (1.000€ HT pour LEADER)** : un devis est suffisant
 - Marché compris entre 2.000€HT (1.000€ HT pour LEADER) et 25.000 € HT** : je fournis au moins deux devis. Si un seul devis est fourni, il faut pouvoir le justifier (investissement très spécifique par exemple). Pour ces marchés, pour les dépenses < 2 000€HT (1.000€HT pour LEADER), la fourniture d'un seul devis est acceptée.
- Les documents ci-dessous, qui ont permis d'estimer le montant du marché, pourront également être acceptés par le service instructeur :
- Etude de marché
 - Estimatif réalisé par un maître d'œuvre accompagné d'un argumentaire sur l'estimation
 - Plusieurs devis portant sur des prestations comparables
 - Référentiel existants ou référentiels mis en place par l'autorité de gestion
 - Sourcing
 - Statistiques de vente émanant de fournisseurs
 - Autre. Précisez :

Pour les marchés supérieurs à 25 000€ HT et pour lesquels le marché n'a pas encore été lancé au moment de la demande d'aide FEADER

Je joins les documents qui ont permis d'estimer le montant du marché :

- Etude de marché
- Estimatif réalisé par un maître d'œuvre accompagné d'un argumentaire sur l'estimation
- Plusieurs devis spécifiques au projet ou devis portant sur des prestations comparables
- Référentiel existants ou référentiels mis en place par l'autorité de gestion
- Sourcing
- Statistiques de vente émanant de fournisseurs
- Autre. Précisez :

Le cas échéant, je précise comment a été déterminé le coût du marché :

Pour les marchés supérieurs à 25 000€ HT et pour lesquels le marché a déjà été lancé au moment de la demande d'aide FEADER

Le contrôle de la procédure de passation du marché public (mise en concurrence, respect des critères de sélection) est garant du contrôle du respect des coûts raisonnables

Joindre les pièces relatives au marché listées dans le mémo ci-dessous.

Mémo des pièces à joindre au dossier

Au stade de la demande d'aide, à moins que le marché ait déjà été lancé, le porteur de projet n'est pas tenu de présenter les pièces définitives de la consultation ; un projet de ces documents est suffisant.

Je fournis les pièces pour les rubriques indiquées ci-dessous, pour le marché dans sa totalité et/ou pour les sous-parties du marché concernées par l'opération FEADER.

Pièce(s) relative(s) à la description du besoin (par exemple cahier des charges, avis d'appel public à la concurrence, CCAP, CCTP, lettre de consultation, règlement de consultation...)

Le cas échéant, toute pièce permettant de justifier que le marché ne relève pas du champ des marchés publics (Contrats « in-house »/ Convention de coopération entre pouvoirs adjudicateurs / Contrats relevant des marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable)

Non concerné

Le cas échéant, guide interne de la commande publique

Si possible, pièces justificative permettant de justifier le caractère non récurrent du marché (nomenclature des achats, comptabilité...)

Le cas échéant, toute pièce permettant de justifier de la publicité (par exemple BOAMP, JAL, JOUE, presse spécialisée...)

5. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce formulaire.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas de constat d'anomalie ou de manquement aux règles de la commande publique concernant les marchés publics liés à l'opération FEADER, je m'expose à une correction forfaitaire à la dépense concernée selon les principes, critères et barèmes mis en place par l'autorité de gestion.

Certifié exact et sincère, le

Fait à

Fonction et signature(s) du demandeur avec le cachet de l'entreprise:.....

(du gérant en cas de forme sociétaire)

--